

Bedini, internonce apostolique à Rio Janeiro, s'est arrêté, il est vrai, quelques jours en Angleterre en revenant du Brésil; mais il n'a eût aucune espèce de mission auprès du cabinet anglais. Ce prélat, qui est en ce moment à Paris, se rend à Rome.

### GOVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE.

Nos lecteurs sont désireux, sans doute, de connaître les hommes qui composent ce gouvernement. Ces hommes, appartenant à des opinions extrêmes, d'un caractère respectable, ayant une conviction sincère, ne représentent pas, suivant nous, la richesse, l'influence commerciale ou industrielle de la France. Ils représentent sans aucun doute, le parti triomphant, une partie de la garde nationale, plusieurs sous-officiers, une majorité des écoles, des propriétaires, une section des boutiquiers et quelques jeunes gens des professions libérales.

M. DE LAMARTINE, ministre des affaires étrangères à dans la république des lettres la même célébrité que possède dans les sciences, son collègue, M. Arago. Il est le député de Macon, et ses opinions politiques ont été abondamment énoncées dans le journal le *Bien Public*, publié en cette ville. Il est poète partout, même à la tribune. Comme tous les poètes, il est versatile et inconstant; mais l'élevation de son âme le protège contre les dangers de la versatilité. Pendant un certain temps, M. de Lamartine a occupé dans la chambre des députés une position indéfinie, mais il s'est éventuellement rangé du côté de l'opposition. Le jour où il annonça qu'il allait joindre la gauche, fut aussi triste pour le ministre français que celui où le célèbre Burke abandonna dans les communes de l'Angleterre, le banc de la trésorerie. De ce moment, M. de Lamartine, a pris une part active en faveur de la réforme progressive et il ridiculisa le cabinet Guizot par l'appellation de *Ministère des Restrictions*. Il vota contre l'indemnité Pritchard. L'opposition le regarda comme une acquisition importante.

M. ARAGO est un des premiers savants de la France, et comme orateur, sa réputation est non moins brillante. Il est né en 1786; il est secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre du bureau des Longitudes, et l'homme le plus savant de ce siècle. En politique, M. Arago, est un excellent patriote, ennemi juré des privilèges et du monopole, et un défenseur ardent des droits du peuple. Il vota contre l'indemnité Pritchard et il a toujours appuyé les mesures de la gauche, quoique ses principes appartiennent à l'extrême gauche. Il est maintenant ministre de la marine.

M. CASSEY, le nouveau ministre de l'instruction publique (comprenant l'administration des affaires religieuses), né 1801, est le fils du célèbre conventionnel de ce nom. Il est le partisan dévoué des idées démocratiques appartient à l'extrême gauche. Il vota contre l'indemnité Pritchard et pour le projet de réforme parlementaire de M. Rémusat.

M. DUROUX (de l'Eure) le nouveau président (député d'Evreux), jouit de la

plus haute estime des français, pour ses vertus. Aux élections de 1842, M. Dupont indigné de ce que les députés du département de l'Eure votaient en faveur de l'exécration ministère Guizot, contesta simultanément les élections de 4 collèges électoraux de ce département; il fut élu dans chacun de ces collèges et choisit Evreux. M. Dupont a invariablement voté contre l'administration déshonnête et corrompue qui vient de tomber avec le roi son protecteur.

M. ARMAND MARRAST n'est que le secrétaire du gouvernement provisoire; néanmoins son influence s'y fera puissamment sentir. C'est un écrivain d'un grand mérite; il a déployé un talent peu commun et une énergie indomptable dans la rédaction du *National*. Il s'est montré un digne successeur d'Armand Carrel. Il y a toujours eu inimitié entre le gouvernement de Louis-Philippe et M. Marrast qui a des opinions très exaltées. Natif du sud de la France, ses actes portent le caractère d'un tempérament bouillant accompagné d'une grande vivacité d'esprit. Mais il possède trop de jugement, et des vues trop profondes pour se livrer aux enivrements du succès. Il est très propre à modérer l'impétuosité de ceux qui ont triomphé avec lui. Il est certain qu'il sera l'adversaire formidable de toute mesure favorable à la famille exilée.

MARTE, avocat, ministre des travaux publics et un des députés de Paris, est âgé de 60 ans. Il est bâtonnier de l'ordre des avocats. Après une jeunesse passée dans le travail, il s'éleva en 1830 à la place occupée par les Dupin, les Manguin et les Berryer; et depuis cette époque il a été considéré comme le plus capable défenseur des accusés politiques. Marie est un homme qui ne voudrait pas aller au delà de la constitution de 1791.

GARNIER-PAGES, maire de Paris, député du Mans, est aussi avocat. C'est un homme sentencieux et solennel, ne possédant pas la science de son frère, mais d'un caractère irréprochable.

LEDRU-ROLLIN, ministre de l'Intérieur. Il représente l'opinion ultra-radical; il a attaqué non-seulement la politique de Guizot, mais encore celle de M. Thiers et d'Odilon Barrot.

Le général SUBERVIC est un des généraux créés par Napoléon sous lequel il a gagné ses lauriers. En chambre il a toujours siégé parmi les membres de l'opposition. Personne ne peut trouver étrange de le voir aujourd'hui remplir le poste qu'il occupe; cependant il est difficile de comprendre comment un homme façonné au despotisme impérial puisse être propre à devenir l'apôtre du républicanisme. Quoiqu'il en soit l'honneur et les principes de morale de M. de Subervic sont une sûre garantie de la sincérité de ses principes.

M. GONDCHAUX, banquier de Paris du second et même du troisième ordre, est seulement connu par ses opinions libérales qui l'ont mis dans sa présente position. Il a été un des soutiens du *National*.

M. ALBERT est un mécanicien qui a été appelé au gouvernement provisoire par mesure de politique. D'ailleurs pourquoi M. Albert ne fournirait-il pas sa part d'ex-

périence et de patriotisme dans l'administration de la république. Dans les derniers événements il a montré beaucoup de courage et de présence d'esprit.

Le général BEDEAU est âgé de 44 ans. Pendant les dernières quatorze années il s'est distingué dans les campagnes de l'Afrique. Il est après Lamoricière, Chagarnier et Baraquay d'Hilliers considéré comme le meilleur officier de la France, et le plus populaire.

CAVAIGNAC, le nouveau gouverneur d'Alger, est le frère du fameux républicain de ce nom. Il est âgé de 46 ans. Il a fait les campagnes de l'Afrique où il a montré la bravoure et l'intrépidité unies aux connaissances de l'état militaire.

M. CREMIEUX, ministre de la justice, député de Chinon, était un adversaire formidable de la dernière administration dont il a exposé les vices et les fautes. Sa carrière parlementaire a été importante et honorable. Il était un des chefs principaux de l'opposition.

M. BETHMONT, avocat sorti des rangs du peuple. La position de M. Bethmont dans la chambre n'a pas été bien marquante; quoique votant toujours avec l'opposition, personne ne pouvait supposer qu'il adopterait des idées radicales aussi tranchées que celles qu'il professe maintenant; ce changement a dû le surprendre lui-même comme il a surpris ses amis. Quoiqu'il en soit sa carrière passée fait augurer qu'il sera favorable à l'ordre des choses actuel. Il doit à ses talents distingués et à un caractère honorable, la haute position qu'il occupe maintenant. (Traduit du *Européan Times*.)

### INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Il sera prononcé, JEUDI, le six de courant, à SEPT HEURES ET DEMIE précises, dans la salle des séances de la Chambre d'Assemblée, un premier discours sur la succession CELESTE et sur l'ASTRONOMIE en général par A. PLAMONDON, beyeur avec démonstration au moyen d'une LANTERNE MAGIQUE. Pour couvrir les frais, il sera exigé de chaque personne un billet d'admission que l'on pourra se procurer moyennant quinze sols, chez tous les libraires de cette ville, et assés à la porte de la salle.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,  
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 5 avril 1848.

### INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Il y aura une assemblée générale des membres de l'Institut Canadien de Québec, dans la salle de l'Institut, MERCREDI le 12 d'aujourd'hui, à 7 heures et demie P. M. en conformité à l'acte d'incorporation passé dans la dernière session du parlement provincial, pour l'élection des officiers, l'adoption finale de la constitution et pour autres affaires importantes. L'assemblée commencera à SEPT heures précises.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,  
Secrétaire-Archiviste.

Salle de l'Institut, 5 avril 1848.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPIER,  
Imprimeur-Propriétaire, No. 22, rue  
Lamontagne, Basse-Ville, Québec.